

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la transition écologique et  
solidaire

Transports

**Direction générale de l'aviation civile**

**Arrêté du 21 février 2019 portant nomination au conseil médical  
de l'aéronautique civile**

NOR : TRAA1903348A

*(Texte non paru au Journal officiel)*

**La ministre auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire,  
chargée des transports**

Vu le code de l'aviation civile, notamment ses articles R. 410-4 à R. 410-13 ;

Vu le code des transports ;

Sur proposition du ministre de la défense en date du 9 janvier 2019 ;

Sur proposition de la FNAM en date du 15 janvier 2019 ;

Sur proposition du SCARA en date du 8 janvier 2019 ;

Sur proposition du CNFAS en date du 21 janvier 2019 ;

Sur proposition du SNPL en date du 6 février 2019 ;

Sur proposition du SNPAC en date du 14 janvier 2019 ;

Sur proposition de la CGT en date du 3 janvier 2019 ;

Sur proposition de l'UNAC en date du 7 janvier 2019,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Les personnes désignées ci-après sont nommées, pour une durée de trois ans à compter du 17 mars 2019, membres du conseil médical de l'aéronautique civile :

Président : professeur Michel CUPA ;

Vice-président : docteur Alain MARTIN SAINT-LAURENT.

*Membres choisis parmi les docteurs en médecine particulièrement qualifiés dans une des disciplines essentielles à la médecine aéronautique:*

Professeur Christian CORBÉ ;  
Docteur Thierry EYDOUX ;  
Professeur Jean-Pierre GOURBAT ;  
Professeur Claude LE FEUVRE ;  
Professeur Henri MAROTTE ;  
Docteur Patrick RODRIGUEZ ;  
Professeur Alain SAUTET.

*Membre désigné sur proposition du ministre de la défense:*

Docteur Serge CUEFF.

*Membre désigné sur proposition des fédérations françaises aéronautiques et sportives*

Docteur Jacques LAURAC.

*Membres désignés sur proposition des organisations représentant les entreprises de transport aérien*

Professeur Jacques SOUDANT ;  
Docteur Vincent FEUILLIE.

*Membres désignés sur proposition des organisations syndicales représentatives des personnels navigants de l'aviation civile*

Docteur Alain BURY ;  
Docteur Frédéric CRABIER.

## **Article 2**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Transition écologique et solidaire.

Fait le 21 février 2019

Pour la ministre et par délégation:  
Le directeur général de l'aviation civile

P. GANDIL